

DOCUMENTATION

19 décembre 2012

Formation et recherche de demain en Valais dans le domaine tertiaire

Dans le cadre de Valais-Université, le Département de l'éducation, de la culture et du sport a engagé, durant cette période législative, la démarche de consolidation de ses institutions du domaine tertiaire.

La création d'un réseau académique des hautes écoles valaisannes avec les Universités suisses, les Haute écoles spécialisées (HES) et les écoles polytechniques fédérales (EPF) permet aujourd'hui à la fois de soutenir les étudiants valaisans qui fréquentent les instituts universitaires suisses et d'affirmer la vocation cantonale d'établir sur son territoire des niches de formation et de recherche harmonisées, apportant une forte plus-value sur l'ensemble du territoire cantonal, donc des postes de travail de grande qualité.

Ce réseau s'intensifie aujourd'hui avec l'arrivée en Valais des onze chaires de l'EPFL. Je voudrais évidemment remercier Patrick Aebischer, nos interlocuteurs directs Philippe Gillet et Stéphane Decoutère et les collaborateurs de l'école pour leur ouverture et leurs décisions.

Ainsi l'EPFL renforce son positionnement en Valais, ce qui facilitera aussi le dynamisme que l'on connaît aux institutions autonomes de l'IDIAP à Martigny et de l'IRO à Sion.

La chaîne de valeur créée en Valais dans les domaines de l'énergie et de la santé – recherche fondamentale, recherche appliquée et innovation – consiste en un modèle nouveau au niveau suisse.

Il nécessite toutefois le transfert de nos sites sédunois de la HES-SO Valais//Wallis de façon à créer les synergies par un Campus et des laboratoires communs entre la recherche fondamentale réservée en principe aux EPF et Universités, la recherche appliquée, les HES ayant cette vocation et l'innovation. Le conseiller d'Etat Jean-Michel Cina abordera ce domaine. Le rapprochement du domaine santé en le construisant dans le secteur de l'hôpital et de la SUVA facilitera les tâches réciproques de formation, de stages et de recherche.

Le concordat intercantonal HES-SO et la nouvelle loi valaisanne sur les HES renforceront le tissu valaisan social, économique et touristique. Dans ce dernier domaine – celui du tourisme – le Valais pourra assurer pour tous les étudiants de la Suisse – à travers l'accord intercantonal – une formation académique complète avec le Bachelor réalisé au site HES sierrois et le Master reconnu par le Conseil fédéral à l'IUKB. L'importance internationale de l'autre domaine IUKB, celui des droits de l'enfant, n'est plus à démontrer.



La formation à distance demeure un défi national et le canton du Valais veut renforcer, à travers le réseau avec les Universités, les centres de compétences de Brigue et Sierre. La coordination entre la Fernstudien Schweiz (FS-CH) et la Fernfachhochschule (FFHS) donnera la possibilité aux étudiants suisses de poursuivre leur formation à distance dans des instituts valaisans universitaires et HES.

Notre Haute école pédagogique (HEP) doit aussi s'intégrer dans ce concept cantonal, le bilinguisme en étant un avantage central.

En conclusion, le canton du Valais est fier d'accueillir l'EPFL sur son territoire et ne négligera pas de poursuivre ses efforts au profit de la plus-value amenée par les autres instituts situés sur son territoire cantonal.

> Claude Roch Conseiller d'Etat

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez-vous adresser au conseiller d'Etat Claude Roch, chef du Département de l'éducation, de la culture et du sport), Tél. 027 606 40 05.